

dit dans la cour de l'hôtel pour en demander. Là il trouva quinze ou seize individus, qu'on lui dit être imprimeurs, « tous embastonnés d'épées, braquemars et autres bastons (1). » Encore ému des propos attribués à l'abbé des imprimeurs, Verdier demanda si ce dernier se trouvait là. Aussitôt un de ces mauvais garçons, se détachant de la troupe, se présenta comme étant Michel. Verdier lui dit alors : « Vous avez dit et vous êtes vanté que vous feriez épouser à mon compagnon Marguerite la Picarde ou que vous la lui feriez manger. Ce n'est pas bien dit à vous; car je vous fais assavoir que vous n'êtes pas homme pour lui (2); pourquoi ne menacez personne. Si vous êtes deux voulant soutenir cette querelle contre lui et moi, venez-vous en demain où vous voudrez, et vous nous trouverez. » Et comme quelques-uns des imprimeurs portaient leurs armes nues, il ajouta : « qu'il n'estoit pas heures de porter bastons de telle façon. » A quoi ceux-ci répondirent en s'avancant contre lui, et en criant : « *Tue ! tue !* Verdier tira son épée pour se défendre. De son côté, Vial entendant levacarme, descendit armé d'une rapière, pour soutenir son compagnon. Il ne fut pas plutôt parvenu dans la cour, qu'il fut assailli par un des imprimeurs, qui lui donna un coup d'épée sur la tête, « et le navra à grant effusion de sang. » Il y eut alors des coups donnés de part et d'autre, et en fin de compte un des imprimeurs resta sur le carreau, du fait de Vial, qui fut appréhendé et jeté en prison. C'est à la suite de cette affaire que furent données les lettres de rémission dont nous avons extrait ce qui précède.

(1) Il ne faut pas prendre ce mot dans son sens actuel : il s'appliquait alors à toute sorte d'armes de mains.

(2) Que vous n'êtes pas de force, ou digne de vous mesurer avec lui.